



www.stephabdallahiltis.fr



MORTS INDIVIDUELLES ET MORTS COLLECTIVES

بسم الله الرحمن الرحيم

Un homme d'État français disait que les morts individuelles sont honorifiques, et les morts collectives déshonorantes : cela témoigne de la mégalomanie de ce personnage, d'une *Nafs* qui se regarde, repliée sur elle, et d'un ego secondaire considérable.

Le fait que la mort d'un individu soit mise en avant, exposée, et que cet individu pris isolément soit ainsi distingué de la masse à ce moment précis, ne témoigne en rien d'un honneur qui lui est fait : ça peut être le cas — mais ça peut être le contraire ; dans tous les cas, une mort exposée a valeur de signe, afin d'inciter à la méditation, à la réflexion : ainsi, la mort violente et spectaculaire d'un dictateur (Samuel Doe par exemple, ou Mussolini) doit rappeler que la tyrannie mène à l'infamie ; et la mort d'un saint ou d'un prophète en pleine notoriété, accompagnée de funérailles « nationales », doit rappeler que tous les hommes sont mortels, même les plus pieux, et qu'on ne doit finalement se raccrocher qu'à ALLAH ﷻ, les saints n'étant là que pour indiquer Sa Direction.

Et même la mort d'un pervers dans les honneurs des hommes (comme c'est le cas de nombreux tyrans à travers l'histoire — et on pense à Pharaon) peut relever de l'*Istidraj*, qui implique forcément une chute douloureuse dans le *Barzakh* et l'au-delà.

Quant à une mort anonyme, loin des regards, au milieu de l'océan ou d'un désert, noyée parmi d'autres dans un holocauste ou une épidémie, qui se résout dans une fosse commune ou sur un bûcher collectif, cela signifie plutôt que la relation entre ALLAH ﷻ et Son Serviteur est voilée, confidentielle ; et l'anonymat ici-bas, qui d'un point de vue humain est un rabaissement contrairement à la notoriété (cela est tellement vrai que certains sont prêts à commettre les pires actes pour attirer l'attention sur eux et atteindre à la notoriété), peut témoigner du fait qu'ALLAH ﷻ, Jaloux, Se réserve ce serviteur dans le cadre d'une relation exclusive qui n'intéresse en rien les autres.

Dans tous les cas, la notoriété conférée par ALLAH ﷻ, aussi bien dans la vie qu'au moment de la mort, n'est qu'un signe, un message qu'Il adresse aux autres par serviteur interposé : on n'est jamais célèbre par rapport à ALLAH ﷻ, parce qu'on serait honoré ou avili (du moins pas principalement), mais par rapport aux autres.

Et il faut bien se garder des raccourcis faciles, comme en avait fait ce Président avec cette déclaration à l'emporte-pièce sur les morts individuelles et collectives : la mise en lumière, que ce soit dans la vie ou à la mort, est loin d'être un gage de réussite au sens où l'entend le croyant ; car ce qui compte, ça n'est pas quand ou comment on décède, mais dans quel état, et quelle est la quantité de bonnes actions qu'on emporte dans ses valises : ainsi, celui qui meurt d'une épidémie au milieu de milliers d'autres et dont le corps est incinéré ou jeté dans une



www.stephabdallahiltis.fr





www.stephabdallahiltis.fr



fosse, n'est pas forcément plus mauvais ou indigne que Pharaon au-dessus de la tête de qui on a dressé un monument colossal.

Et ALLAH ﷻ sait mieux qui, parmi les morts, est digne de Sa Satisfaction ou de Son Mécontentement.

Quant-à nous autres, contentons-nous d'invoquer pour le salut des défunts, qu'ils soient au Panthéon ou dans une fosse commune, qu'ils soient morts sous la guillotine ou dans leur lit, car au-delà des apparences souvent trompeuses, nous ne connaissons rien de leur balance ; et surtout, nous serons bien contents, au moment où l'ange de la mort viendra s'emparer de notre âme (et même après), qu'on invoque pour nous — car, confrontés à notre bilan désormais inchangeable, nous commencerons à mesurer tout le poids de l'invocation face au destin.

Le 6 Shawwal 1447 / 25 mars 2026

Ce texte vous plaît ? [Soutenez mon travail](#), et rendez-vous sur mon site pour en découvrir tout le contenu – romans, récits, poésie, posts de blog... –, soit en cliquant [ici](#), soit en flashant le code QR à l'en-tête ou au pied de page.

Tous droits réservés © Stéphane Abdallah Iltis / Abu Al-Huda : toute reproduction interdite, même partielle, sans autorisation écrite de l'auteur.



www.stephabdallahiltis.fr

